

# Revue internationale des études du développement

Appels en cours

---

## 262|2026-3 – L'aide internationale en « crise » ?

Date de soumission : 19 septembre 2025

---

### Coordination du numéro

- Teoman Gönen, politiste, doctorant, Sciences Po Aix – Mesopolhis
- Lucas Faure, politiste, post-doctorant à l'Université Libre de Bruxelles au laboratoire Germe
- Nathalie Ferrière, économiste, maîtresse de conférences, Sciences Po Aix – AMSE
- Simon Mangon, politiste, docteur ATER, Sciences Po Aix – Mesopolhis
- Dilek Yankaya, politiste, maîtresse de conférences, Sciences Po Aix – Mesopolhis

### L'aide internationale en « crise » ?

Le deuxième mandat de Donald Trump peut-il sonner la fin de l'aide internationale ? Au mois de février 2025, le président Trump a annoncé le gel des programmes de développement américains ainsi que la fermeture, d'abord provisoire puis définitive, de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID). Cette décision ébranle le secteur de l'humanitaire et du développement, d'autant plus qu'elle fait suite à de précédentes annonces de réduction des budgets consacrés à l'aide au développement de plusieurs pays européens – la Suède, les Pays-Bas, l'Allemagne, et surtout la France, qui se distingue avec une baisse record de 34 % prévue en 2025. La nouvelle administration étatsunienne a justifié cette décision par un répertoire d'arguments à la fois politiques, économiques et idéologiques : stratégie de réduction brutale des dépenses publiques, remise en cause de l'efficacité, l'utilité et la transparence d'un type de politique publique orientée vers l'étranger, et volonté de reprendre le contrôle sur des organisations accusées de « wokisme ».

La suspension des programmes américains réactive ainsi des débats récurrents sur les politiques d'aide internationale. Aux États-Unis, cette décision a suscité des

mobilisations de soutien à l'agence de développement, avec pour mot d'ordre « USAID Saves Lives, Save USAID ». À l'inverse, des figures politiques de régimes autoritaires, parfois bénéficiaires de l'aide américaine – notamment au Salvador, en Biélorussie ou en Azerbaïdjan – ont salué cette décision, y voyant le démantèlement d'un instrument de l'impérialisme américain. Ces controverses autour de l'aide internationale ne datent pourtant pas d'hier : à titre d'exemple, les budgets alloués à l'agence USAID et ses programmes d'aide ont régulièrement suscité de vifs débats entre Républicains et Démocrates depuis la fin de la Guerre froide (Fleck & Kilby, 2001).

Ce numéro thématique de la Revue internationale des études du développement ambitionne ainsi de s'emparer des discours sur la fin de l'aide internationale pour étudier les controverses, les conflits et les luttes politiques, passés comme contemporains, qui concourent à l'élaboration de celle-ci. En effet, l'aide internationale, dont le volume a connu une quasi constante progression depuis le début du XXI<sup>ème</sup> siècle (OCDE, 2024), est inhérente à la fabrique de la gouvernance du monde contemporain. Elle occupe une place importante dans le développement des États modernes, non seulement de ceux dits « sous régime d'aide », mais aussi de leurs bailleurs. Une littérature désormais bien établie montre comment les rapports conflictuels hérités des colonisations ont perduré à travers les politiques d'aide. Tandis que d'anciens gouverneurs coloniaux ont occupé des responsabilités politiques, techniques et administratives dans les États du Nord et dans les organisations multilatérales, notamment dans l'Union européenne (Dimier, 2014 ; Dimier & Stockwell, 2020 ; Atlani-Duault & Dozon, 2011), les États sans passé colonial, comme les États scandinaves, ont inventé d'autres récits de légitimation pour se faire reconnaître comme bailleurs auprès des pays du Sud (Motte, 2010). Il semble alors pertinent d'interroger les effets concrets des mutations des politiques d'aide sur les États contemporains bénéficiaires et donateurs, sur les hiérarchies internationales et sur les effets de ces dernières sur les modalités de fonctionnement des institutions intergouvernementales.

En effet, la « crise » actuelle que traverse le secteur de l'aide internationale concerne principalement les donateurs du Nord, tandis que ceux dits « émergents » (Chine, Turquie, Qatar et autres) se positionnent comme les nouveaux financeurs et opérateurs des projets de développement (Carbonnier, 2012 ; Dreher *et al.*, 2022), tout en se faisant les promoteurs d'une dynamique « Sud-Sud » se voulant plus horizontale et équitable. Ces dynamiques témoignent des configurations relationnelles de l'aide internationale dans lesquelles entrent en conflit – ou en complémentarité – les logiques des gouvernements nationaux et les politiques mondiales. De nombreux travaux ont montré que la fabrique et la mise en œuvre de ces dispositifs font l'objet de luttes locales, à la fois dans les pays « bailleurs » et « bénéficiaires » (Appe & Pallas, 2018 ; Busnel, 2022).

Les critiques faites à l'aide internationale sont donc à réinscrire dans le temps long, en tenant compte des configurations intersectorielles et transnationales, afin de mieux comprendre les transformations contemporaines d'un secteur en pleine mutation, les débats qui le régissent et les luttes qui l'animent. Pour ce faire, nous adoptons une approche orientée vers la « configuration développementiste », selon la formule d'Olivier de Sardan (2001), autrement dit en prenant en compte l'ensemble des acteurs de l'aide : celles et ceux qui en vivent, la financent, la mettent en œuvre, en bénéficient ou la mettent en défi. Observer les formes variées de luttes de ce monde social transnational appelle à une démarche d'enquête multi-située et symétrique, tournée à la fois vers les pays donateurs et bénéficiaires (Atlani-Duault, 2005), en analysant les différentes arènes dans lesquelles se discute, se dispute et se décide l'aide : bailleurs de fonds, organisations internationales, intermédiaires et opérateurs de l'aide, ONG, associations locales, etc.

Dans la continuité de récentes initiatives visant à étudier l'aide comme un objet politique (Grajales & Saiget, 2022 ; Al Dabaghy *et al.*, 2024), ce numéro thématique est ouvert aux propositions de contributions s'inscrivant dans une approche pluridisciplinaire privilégiant la démarche empirique sur l'aide internationale, utilisant

les outils d'analyse de la science politique, de l'économie, de l'histoire, de la sociologie, de l'anthropologie, de la géographie, etc. Nous proposons d'interroger l'aide internationale selon trois axes principaux : les mises en controverses de l'aide internationale, l'aide internationale comme un espace transnational de luttes et, enfin, les reconfigurations du champ de l'aide.

## Axe 1 - Mises en controverses de l'aide internationale

Un premier axe porte sur les processus de mises en controverses des politiques d'aide internationale. Aussi anciennes que l'aide elle-même, ces controverses impliquent une pluralité d'acteurs – professionnels de l'aide, experts, élites, militants, acteurs politiques – et portent autant sur ses objectifs que sur les modalités de son déploiement. Historiquement, l'aide internationale a d'abord fait l'objet de rapports de force internationaux entre bailleurs du Nord pour faire perdurer les relations économiques et politiques du passé colonial (Atlani-Duault & Dozon, 2011 ; Dimier, 2014). Des pays émergents, dits des « Suds », sont venus concurrencer les bailleurs traditionnels en présentant un nouveau discours de développementalisme solidaire, orienté vers d'autres spécialités sectorielles et traversé par des ambitions d'implantation géographique (Bergamaschi *et al.*, 2017 ; Dreher *et al.*, 2022).

Ainsi, le débat porte régulièrement sur le fait que l'aide soit « politisée ». Or, si l'aide est en effet éminemment politique, cette accusation de politisation est généralement mobilisée par ceux à qui elle ne convient pas, soit du fait de son existence même, soit du fait de ses lieux d'intervention. Selon Donald Trump et d'autres représentants de gouvernements européens de droite et d'extrême droite, l'aide internationale serait aujourd'hui le vecteur d'une idéologie « woke ». Ces attaques s'inscrivent dans la continuité de critiques historiques (Taffet, 2021) : l'aide comme instrument d'un « agenda occidental », d'une « idéologie des droits de l'homme », d'une « théorie des genres », voire de promotion d'une certaine « vérité » sur le monde. Nous pourrions revenir sur les ambivalences des critiques faites à l'aide internationale, parfois accusée d'être le bras armé des gouvernements occidentaux, outil impérialiste censé prolonger l'exercice d'une hégémonie mondiale, ou au contraire, perçue comme un secteur échappant au contrôle des gouvernements nationaux, dirigée par des organisations jugées trop indépendantes. Ces débats donnent l'occasion de repenser les dynamiques paradoxales, mais souvent synchrones, de politisation et de dépolitisation qui régissent les processus de l'aide internationale (Ferguson, 1990 ; Marieke & Martens, 2020 ; Grajales & Saiget, 2022).

Parmi les controverses les plus fréquentes, se trouvent également les questions relatives à l'efficacité de l'aide et à ses effets. Les débats autour du manque de transparence et de redevabilité de programmes de développement ont conduit à l'émergence de nouvelles normes et pratiques parmi les acteurs de l'aide. Ainsi, les ONG sont soumises à une injonction constante d'évaluation de leurs activités, à la « capitalisation » de leurs expériences (Enten *et al.*, 2020), à la mise en place « d'outils qualité » (Núñez Regueiro, 2020) et à la mesure de leur « impact » sur la société – l'outil statistique occupant ici un rôle central (Cusso, 2012 ; Parizet, 2015 ; Samuel & Nubukpo, 2020). Ces dynamiques donnent à voir la managérialisation croissante des ONG (Le Naëlou, 2004), le secteur de l'aide n'échappant pas aux logiques du *New Public Management* (Doligez, 2020). À l'instar d'autres administrations publiques, celle de l'aide internationale est accusée de lourdeur bureaucratique, d'inertie institutionnelle et d'une incapacité à se réformer (Easterly, 2002). Selon le discours néolibéral aujourd'hui dominant, il conviendrait de la rendre plus flexible, souple et efficace. Par ailleurs, plusieurs travaux ont justement démontré la capacité des organisations internationales à se transformer pour survivre (Nay & Petiteville, 2011), à faire preuve d'autocritique pour repenser leurs pratiques (Rambaud, 2009) et à initier

un tournant participatif pour s'ouvrir aux « sociétés civiles » (Lagrange *et al.*, 2022 ; Guilbaud, 2022).

Le premier axe cherche à apporter des réponses à ces questions à l'aune des conflictualités et divisions de l'aide, que celles-ci viennent des pays donateurs ou bénéficiaires, de l'extérieur ou des acteurs du secteur, du monde académique ou du champ politique. Comment ces mises en défi et les ajustements qu'elles suscitent circulent-ils entre les espaces sociaux et transforment-ils les représentations de l'aide ? Il s'agira donc d'interroger le degré d'autonomie et d'hétéronomie de l'aide internationale, d'observer ses interactions avec le champ politique et les différents usages qui en sont faits selon les contextes historiques et nationaux.

## **Axe 2 - L'aide internationale comme espace de luttes**

Le deuxième axe propose d'étudier les luttes en rapport avec les recompositions institutionnelles, matérielles et symboliques de l'aide internationale. Nous invitons ici à une prise de recul sur les discours autour de la « crise » que traverse actuellement le champ de l'aide internationale, ainsi que d'une éventuelle fin de celle-ci, pour les considérer comme le produit des luttes d'acteurs concernés de loin ou de près par des politiques d'aide.

L'aide au développement est une catégorie d'action internationale elle-même conçue comme une politique de lutte(s) : contre la pauvreté, les catastrophes, la famine, les épidémies, les inégalités, les instabilités ; en somme, autant de « bonnes » causes qui devraient être portées par les communautés internationales. Or, au-delà des fondations morales de ces discours universalisants, la genèse de l'aide internationale s'ancre dans des inégalités sociales structurées par le maintien des hiérarchies internationales. Dans la continuité d'autres travaux, il paraît alors intéressant d'analyser les mondes de l'aide internationale comme un espace fragmenté et traversé par des rapports de force locaux et transnationaux, par des conflits protéiformes ainsi que par des logiques d'interdépendance (Hibou & Bono, 2017 ; Lavigne Delville & Fresia, 2018).

L'un des objets majeurs de conflit est celui de l'accès aux financements, qui resurgit aujourd'hui après l'annonce du gel de l'aide du premier donateur mondial et la réduction du budget de nombreux États européens. Si les politiques de l'aide passent également par des menaces d'arrêt des financements, ces logiques de mise au pas des acteurs de l'aide internationale témoignent souvent d'une critique plus frontale de l'aide et d'une volonté de contrôle, voir de criminalisation du monde associatif. Inversement, émergent des luttes militantes pour soutenir ou dénoncer les politiques d'aide, qui encouragent plus largement les articles à s'intéresser aux mobilisations locales autour de l'aide (Saiget, à paraître 2025). La baisse des financements entraîne un ajustement des stratégies de captation des fonds et une modification des rapports de force au sein du secteur. Cela laissera-t-il une place plus importante aux acteurs dits « émergents » (que l'on ne peut plus vraiment considérer comme « émergents » aujourd'hui), tels que la Chine, la Turquie, le Brésil ou les Émirats arabes unis ? Une telle tendance va-t-elle également accélérer le processus de privatisation de l'aide internationale, voire sa marchandisation, renforçant ainsi les acteurs privés ?

Les articles veilleront donc à montrer de quelle manière l'aide internationale est prise dans des luttes politiques et partisans. Du côté des pays dits « bénéficiaires », plusieurs gouvernements des Suds rejettent désormais l'assistance proposée par d'autres États, comme l'illustre le cas du refus de l'aide française par les autorités marocaines après le séisme de septembre 2023. Du côté des pays donateurs, de plus en plus de gouvernements libéraux, de droite ou d'extrême droite, remettent explicitement en question le bien-fondé de l'aide internationale, notamment dans ses dimensions égalitaires, écologiques et humanitaires, souvent pour promouvoir d'autres normes, sécuritaires par exemple (Brown & Grävingholt, 2016). Ces critiques se doublent

d'attaques plus violentes et directes à l'égard de l'organisation de l'aide, ses institutions nationales et transnationales devenant alors les espaces de production, d'expression et de circulation de ces luttes politiques. Un cas récent et explicite est, par exemple, celui du gouvernement israélien, qui multiplie les accusations contre les agences onusiennes, et notamment l'UNRWA, allant jusqu'à considérer l'organisation comme complice du Hamas. En plus des organisations internationales, deux composantes fondamentales de l'aide – le personnel humanitaire et le droit humanitaire – sont la cible d'attaques physiques et symboliques, comme l'illustrent le blocage de l'aide dans la bande de Gaza et les frappes de l'armée israélienne ayant causé la mort de plus de 300 travailleurs humanitaires. Ce cas de controverse, qui renvoie à l'historicité de l'aide internationale dans les territoires palestiniens, présente un intérêt heuristique tout particulier. Il nous incite en effet à interroger les ancrages formels et informels des acteurs mondiaux de l'aide internationale et les éventuels rôles politiques qu'ils assument progressivement dans les configurations sociopolitiques institutionnelles locales en situation de violence politique enracinée.

L'aide vient aussi s'inscrire au cœur de luttes politiques nationales, par exemple au sein des appareils bureaucratiques dans les pays « sous régime d'aide ». La réception de l'aide étrangère devient ainsi un enjeu de pouvoir, opposant alors différents ministères ou groupes de hauts fonctionnaires-courtiers, qui rivalisent les uns avec les autres au sein d'un champ national de l'aide internationale (Diallo, 2022 ; Groc, 2025). Ces conflits pour la captation, l'attribution et la mise en œuvre de l'aide échappent parfois aux canaux étatiques, donnant lieu à l'émergence d'espaces autonomes qui se constituent en parallèle de la puissance publique, voire en concurrence avec cette dernière. À titre d'exemple, plusieurs cas de catastrophes naturelles ont vu naître des réseaux de solidarité contestataire – parfois soutenus par l'aide internationale – pour pallier les manques de l'État.

Enfin, nous souhaitons également explorer ce que ces luttes font concrètement aux modalités de gouvernement des publics « vulnérables » (Faure & Parizet, 2024). Ces remises en question participent à de nouvelles mises en problèmes publics des populations tributaires de l'aide, alors que celles-ci se trouvent souvent dans des situations de grande précarité sociale. Cette stigmatisation semble opérer de manière globale : par ces reproches au système de l'aide, ce sont en réalité les politiques publiques et sociales qui sont remises en cause, que ce soit pour des populations défavorisées à l'étranger ou sur le territoire national (Fassin, 2010). Que nous disent les luttes autour de l'aide internationale sur le traitement des vulnérabilités, réelles ou possibles, dans nos sociétés ?

Ces interrogations actuelles incitent autant à explorer de nouveaux terrains qu'à réinvestir des terrains classiques de l'ethnographie de l'aide internationale. Les contributions pourront, entre autres, porter sur les rapports entre politiques partisans, politiques publiques et politiques d'aide internationale ; les modalités et les effets d'interdépendance des acteurs de l'aide internationale (ONG, organisations internationales, associations) et des catégories d'élites nationales (politiques, économiques, experts) ; les rapports de pouvoir structurant les pratiques concrètes de l'aide internationale (gros/petits et anciens/nouveaux donateurs, intermédiaires, bénéficiaires, etc.)

### **Axe 3 - Une analyse historique et localisée des reconfigurations de l'aide internationale**

Ce troisième axe réinscrit l'étude des reconfigurations du champ de l'aide internationale dans le temps long, par la mise en perspective des récents bouleversements avec d'autres événements historiques ayant touché le secteur, notamment du point de vue des reconfigurations socio-institutionnelles des contextes des Suds. Dépasser le discours sur la « crise » actuelle permet de comprendre plus

finement les transformations de l'aide internationale à l'aune de dynamiques politiques historiques (Al Dabaghy *et al.*, 2024). Ainsi, les contributions pourront s'intéresser à des épisodes ayant constitué des « ruptures » pour le secteur, à l'échelle nationale comme internationale, comme le déclenchement (ou la fin) d'un conflit, un changement de régime politique, un mouvement social d'ampleur, une catastrophe naturelle ou une épidémie internationale. Dans quelle mesure ces événements ont-ils (ou non) transformé le champ de l'aide, les rapports de force qui le traversent, les normes et pratiques professionnelles qui l'animent, les organisations qui le structurent ?

Loin d'une lecture mécanique et homogénéisante de la « crise » de l'aide internationale, nous encourageons plutôt à observer les transformations à l'œuvre, en ancrant l'analyse dans des configurations locales (Olivier de Sardan, 2014). La focale thématique de ce troisième axe se double d'un parti pris méthodologique en faveur d'une analyse localisée et comparée des reconfigurations de l'aide : à la fois depuis les pays bailleurs et bénéficiaires, les administrations qui la mettent en œuvre et celles qui la reçoivent, les organisations associatives qui en dépendent, les communautés professionnelles qui vivent de – et font vivre – l'aide. Les contributions veilleront donc à restituer les multiples manières dont les acteurs, au sein de ces administrations publiques, ONG, associations et autres, réagissent aux évolutions sectorielles de l'aide.

Les reconfigurations de l'aide internationale sont d'ordres multiples et touchent autant les bénéficiaires que les professionnels du secteur ou les bailleurs de fonds. À cet égard, le cas du gel de l'aide américaine semble provoquer un certain nombre de reconfigurations à différentes échelles. Les organisations non étatiques tributaires de l'aide internationale sont évidemment particulièrement concernées puisque cette décision a provoqué l'arrêt de programmes, la suppression de postes et même la disparition de certaines structures. En parallèle, d'autres organisations ont dû repenser leurs activités et leur modèle économique. Lorsque le gel de l'aide américaine suscite de fortes inquiétudes au sein du secteur associatif, du côté des ONG comme des bénéficiaires, il fait l'objet d'un travail d'euphémisation au sein de certaines organisations multilatérales, comme l'OCDE notamment.

Les attaques directes ou indirectes contre l'aide publique au développement ne sont pas sans effets sur les administrations de mise en œuvre qui tentent, par le biais de leurs agents, de justifier leurs activités et de se maintenir, dans un contexte d'hostilité grandissante à leur égard. À ces fins, elles adoptent de nouveaux registres de légitimation et d'action qui ne visent plus uniquement à démontrer leur impact sur les populations dites « bénéficiaires » à l'étranger, mais qui consistent plutôt à faire de l'aide un outil de stabilisation, de maintien de la sécurité, voire un instrument de réduction des flux migratoires (Dreher *et al.*, 2019). Les évolutions récentes peuvent laisser imaginer une progressive « nationalisation » de l'aide, au sens d'une réorganisation de cette politique publique selon des intérêts politiques nationaux, voire nationalistes, – sécuritaires ou économiques – plutôt que selon une logique transnationale ou internationale. Dans le même temps, et de façon possiblement contradictoire, le désengagement de l'aide publique américaine, auquel on a assisté récemment, suscite, en retour, l'émergence d'initiatives régionales visant à offrir des alternatives (exemple des annonces pour une politique européenne ambitieuse en matière d'aide publique au développement). Les autorités politiques (des États bailleurs et « bénéficiaires ») usent donc de différentes stratégies pour s'adapter dans ces moments de rupture et tenter d'orienter les reconfigurations du secteur.

Enfin, les contributions pourront se pencher sur les reconfigurations de l'aide dans leur dimension géographique, en analysant les effets des récentes décisions sur la distribution de l'aide par pays (Ferrière, 2024). Si certaines régions se sont vu couper les financements qui leur étaient réservés, d'autres espaces concentrent toujours une bonne partie de l'aide. L'émergence cyclique de « hubs » de l'aide internationale est une réponse aux changements du secteur ainsi qu'à certains événements (comme les catastrophes naturelles, les guerres ou les déplacements de populations), ou encore aux stratégies des autorités politiques nationales pour attirer ou, au contraire, freiner les dispositifs internationaux.

# Modalités de soumission des articles au dossier du n° 262 (2026-3) de la Ried

## Envoi de la proposition d'article

Les auteur·e·s s'engagent à lire la ligne éditoriale de la *Revue internationale des études du développement* et s'engagent à respecter la charte éthique. Le processus de sélection se déroule comme suit selon les dates indiquées dans le calendrier de production ci-dessous. Les auteur·e·s envoient un résumé, en français, anglais ou espagnol, présentant le projet d'article en environ 4 000 signes, espaces comprises, soit environ 500 mots ou une page.

Le fichier Word du résumé, intitulé « NOM DE L'AUTEUR-Proposition-262 », comprend :

- Le titre : court et précis, de 70 signes maximum (avec possibilité d'ajouter un sous-titre)
- La question de recherche, le cadre théorique, le terrain étudié, les principaux résultats
- Une bibliographie (hors du décompte des signes).

Un second fichier Word, intitulé « NOM DE L'AUTEUR-Infos » indique de manière exhaustive les noms et prénoms des auteur·e·s, leur discipline, statut, rattachement institutionnel, adresses courriel, l'indication de l'auteur correspondant.

**Ces éléments sont indispensables à l'examen de la proposition d'article. L'adéquation de la proposition à l'appel à contributions est vérifiée par les coordinateurs·trices et la rédaction en chef de la revue.**

## Envoi de l'article

Les auteur·e·s dont les propositions d'article ont été sélectionné·e·s à l'étape précédente s'engagent à envoyer une première version de leur article qui doit impérativement correspondre aux normes de la revue, indiquées à cette page : consignes aux auteurs (disponible en français, anglais, espagnol).

**Les articles (de 45 000 signes environ, espaces comprises, hors résumé et bibliographie),** pourront être rédigés en français, anglais ou espagnol. Ils doivent être originaux. Ils pourront toutefois avoir fait l'objet de communications à un colloque (avec actes), à condition d'être réadaptés au format exigé par la *Revue internationale des études du développement*.

Les articles sont alors soumis à une lecture en double-aveugle auprès de deux évaluateurs spécialistes et extérieurs à la revue.

Les références citées doivent être présentées selon le format indiqué à cette page : Normes bibliographiques (format APA).

## Calendrier de production

Les auteur·e·s s'engagent à respecter le calendrier indiqué par la rédaction.

**Les propositions d'articles** sont à soumettre **avant le 19 septembre 2025** aux adresses ci-dessous :

graideinter@gmail.com

revdev@univ-paris1.fr

**Les auteur·e·s présélectionné·e·s** par les coordinateur·ice·s et le comité de rédaction seront prévenu·e·s par l'équipe de la revue la semaine du **25 septembre**



2025.

**Les premières versions des articles**, conformes aux consignes aux auteur·e·s de la revue, seront envoyées par les auteur·e·s aux courriels précités **avant le 14 novembre 2025**.

**Le processus d'évaluation** durera quelques mois, chaque article - anonyme - sera soumis à une double lecture aveugle par des relecteurs extérieurs à la revue, experts sur le sujet traité, et la sortie en librairie de ce n° 262 2026-3 est prévue pour **novembre 2026**.

---

## Bibliographie

# Références bibliographiques

Al Dabaghy C., Aziki Y. & Deforge Q. (2024). Introduction. Penser les archives, repenser le développement. *Revue internationale des études du développement*, n° 256, 7-40. DOI : 10.4000/131lf

Atlani-Duault L. (2005). *Au bonheur des autres : anthropologie de l'aide humanitaire*. Société d'ethnologie.

ATLANI-DUAULT, Laëtitia et DOZON, Jean-Pierre. Colonisation, développement, aide humanitaire. Pour une anthropologie de l'aide internationale. *Ethnologie française*, 2011, vol. 41, no 3, p. 393-403.

Appel S. & Pallas C. L. (2018). Aid Reduction and Local Civil Society: Causes, Comparisons, and Consequences. *Voluntas*, n° 29, 245-255. DOI: 10.1007/s11266-017-9846-0

Bergamaschi I., Moore P. & Tickner A. B. (ed.). (2017). *South-South cooperation beyond the myths: Rising donors, new aid practices?*. Springer.

Bono I. & Hibou B. (2017). Le développement comme champ de bataille. *International Development Policy | Revue internationale de politique de développement*, n° 8. DOI: 10.4000/poldev.2448

Brown S. & Grävingholt J. (2016). *The Securitization of Foreign Aid*. Palgrave MacMillan. DOI : 10.1007/978-1-137-56882-3

Busnel R. (2022). Avec ou sans coca ? Itinéraire conflictuel d'une appropriation corporatiste des politiques de développement par les cultivateurs du Tropique de Cochabamba, Bolivie. *Cultures & Conflits*, n° 126 (2), 41-59. DOI : 10.4000/conflits.23870

Carbonnier G. (2012). *International Development Policy : Aid, Emerging Economies and Global Policies*. Palgrave Macmillan. DOI : 10.1007/978-1-137-00357-7

Motte, C. (2010). L'aide des pays nordiques de l'après-guerre à 1989 Spécificités, déterminants et convergence ? *Afrique contemporaine*, 236(4), 81-94. <https://doi-org.lama.univ-amu.fr/10.3917/afco.236.0081>.

Cussó R. (2012). L'activité statistique de l'Organisation économique et financière de la Société des Nations. Un nouveau lien entre pouvoir et quantification. *Histoire & mesure*, vol. XXVII (2). DOI: 10.4000/histoiremesure.4553

Dimier V. (2014). *The invention of a European development aid bureaucracy: Recycling empire*. Springer. DOI: 10.1057/9781137318275

Dimier V. & Stockwell S. (ed.). (2020). *The business of development in post-colonial Africa*. Palgrave Macmillan. DOI : 10.1007/978-3-030-51106-7

Doligez F. (2020). L'aide au développement à l'épreuve des stratégies absurdes. *Revue internationale des études du développement*, n° 241 (1), 87-111. DOI : 10.3917/ried.241.0087

Dreher A., Fuchs A. & Langlotz S. (2019). The effects of foreign aid on refugee flows. *European Economic Review*, vol. 112, 127-147. DOI: 10.1016/j.euroecorev.2018.12.001

Dreher A., Fuchs A., Parks B. Strange A., & Tierney M. (2022). *Banking on Beijing: The Aims and Impacts of China's Overseas Development Program*. Cambridge University Press. DOI:10.1017/9781108564496

Easterly W. (2002). The cartel of good intentions: the problem of bureaucracy in foreign aid. *The Journal of Policy Reform*, 5 (4), 223-250. DOI: 10.1080/1384128032000096823

Enten F., Feuvrier M.V. & Oliveira A.M. (2020). De la capitalisation des expériences au sein des organisations de l'aide internationale Entre standardisation et approches "sur mesure". *Revue internationale des études du développement*, n° 241(1), 189-211. DOI : 10.3917/ried.241.0189.



- Fassin D. (2010). *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*. Seuil.
- Faure L. et Parizet R. (2024). « Le gouvernement associatif des publics vulnérables », Journée d'études, IEP de Fontainebleau, 22 mars 2024.
- Ferguson J. (1990). *The Anti-politics Machine: Development, Depoliticization and Bureaucratic Power in Lesotho*. Cambridge University Press.
- Ferrière N. (2024). Filling the “Decency Gap”? Donors’ Reaction to US Policy on International Family Planning Aid. *The World Bank Economic Review*, n° 38 (1), 185–207. DOI: 10.1093/wber/lhad028
- Fleck R. K. & Kilby C. (2001). Foreign aid and domestic politics: Voting in congress and the allocation of USAID contracts across congressional districts. *Southern Economic Journal*, vol. 67, no 3, 598-617. DOI : 10.2307/1061453
- Groc B. (2024). Un effet de champ bureaucratique. Note sur l'aide internationale et le “retour de l'État” dans un pays des “Sud” (Bolivie, 1987-2019). *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 253-254, 3-4, 102-111. DOI : 10.3917/arss.253.0102.
- Guilbaud A. (2022). La réforme des organisations internationales de développement par le « modèle des parties prenantes ». Les effets d'un double mouvement contradictoire sur la contestation transnationale. *Cultures & Conflits*, n° 126/2, 19-40 DOI : 10.4000/conflits.23800
- Grajales J. & Saiget M. (2022). Repolitiser l'étude de l'aide au développement. *Cultures & Conflits*, n° 126/2, 7-18. DOI : 10.4000/conflits.23790
- Lagrange D., Marieke L., Nay O. (dir.). (2021). *Le tournant social de l'international*. Presses universitaires de Rennes. DOI : 10.4000/books.pur.144740
- Lavigne-Delville P. & Fresia M. (2018). *Au cœur des mondes de l'aide internationale. Regards et postures ethnographiques*. Karthala. DOI : 10.4000/books.irdeditions.27324
- Le Naëlou A. (2004). ONG : Les pièges de la professionnalisation. *Revue Tiers Monde*, n° 180 (4), 727-734.
- Marieke L. & Maertens L. (2021). *Why International Organizations Hate Politics. Depoliticizing the World*. Routledge.
- Nakanabo Diallo R. (2022). *Politiques de la nature, nature de l'État. La fabrique transnationale de l'action publique au Mozambique*. Karthala.
- Nay O. & Petiteville F. (2011). Éléments pour une sociologie du changement dans les organisations internationales. *Critique internationale*, n° 53(4), 9-20. DOI : 10.3917/crrii.053.0009.
- Núñez Regueiro S. (2020). Énoncer la qualité dans les ONG. Étude empirique de la mise en place d'outils “qualité”. *Revue internationale des études du développement*, n° 241(1), 113-139. DOI : 10.3917/ried.241.0113.
- OECD (2024). Development Co-operation Report 2024: Tackling Poverty and Inequalities through the Green Transition. *OECD Publishing*, Paris.
- Olivier de Sardan J.P. (2001). Les trois approches en anthropologie du développement. *Tiers Monde*, n° 168, 729-754.
- Olivier de Sardan J.P. (2014). La manne, les normes et les soupçons : Les contradictions de l'aide vue d'en bas. *Revue Tiers Monde*, 2014, n° 3, 197-215. DOI : 10.3917/rtm.219.0197.
- Parizet R. (2015). *Les paradoxes du développement. Sociologie politique des dispositifs de normalisation des populations indiennes au Mexique*. Dalloz.
- Petiteville F. (2017). La politisation résiliente des organisations internationales. *Critique internationale*, n° 76 (3), 9-19. DOI : 10.3917/crrii.076.0009.
- Rambaud E. (2009). L'organisation sociale de la critique à Médecins sans frontières. *Revue française de science politique*, n° 59 (4), 723-756 DOI : 10.3917/rfsp.594.0723.
- Samuel B. & Nubukpo K. (2020). Tournant néolibéral et consolidation de la bureaucratie transnationale. Note de recherche sur les statisticiens et économistes en Afrique de l'Ouest francophone. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 234 (4), 50-65. DOI : 10.3917/arss.234.0050.
- Saiget M. (2025 – à paraître). *La cause des femmes après la guerre. Organisations internationales et actions collectives des femmes au Burundi*, Karthala.